



HYDROSPHERE



Maître d'ouvrage

Mairie de Méry-sur-Oise



Maître d'œuvre

HYDROSPHERE

La rivière anglaise



HYDROSPHERE

2 avenue de la mare
ZI des béthunes
BP 39088 - Saint-Ouen-l'Aumône
Tél : 01.30.73.17.18
Fax : 01.34.43.03.87

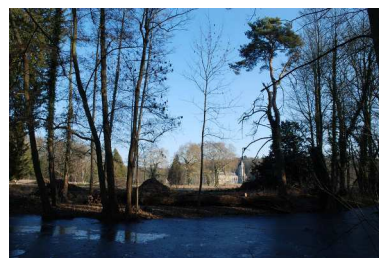
Contact

Michel PAJARD
mail: mpajard@hydrosphere.fr

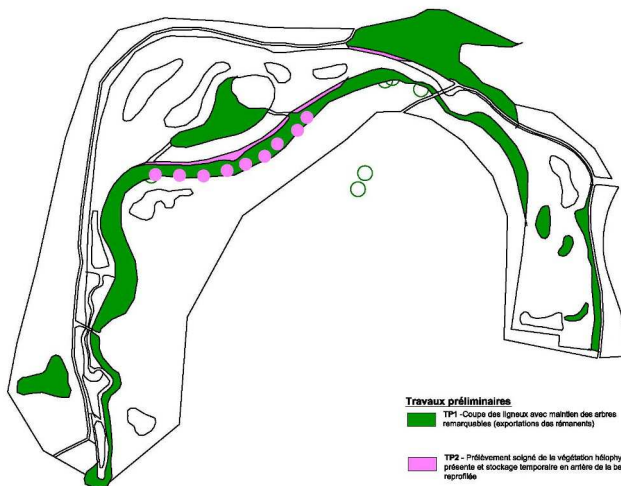
AMENAGEMENT

Travaux de curage et de valorisation écologique de la Rivière Anglaise dans le parc du château de Méry-sur-Oise (95)

Mise en valeur d'arbres remarquables



Travaux d'abattage pour la remise en lumière de la Rivière Anglaise



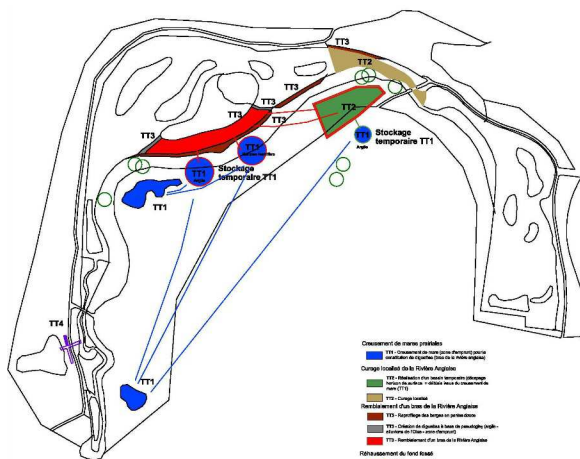
Travaux préliminaires
TPI1 - Coupe des ignaux avec maintien des arbres remarquables (exportation des résidants)
TPI2 - Métalement adapté de la végétation hélophyte présente et stockage temporaire en attente de la berge reprofiliée



Réouverture de fenêtre paysagère



Travaux de terrassement, de curage et création de milieux annexes (mares)



Création de zones profitables
TT1 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT2 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT3 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT4 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
Création de zones profitables
TT1 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT2 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT3 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT4 - Création de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
Régénération de zones profitables
TT1 - Régénération de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT2 - Régénération de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT3 - Régénération de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)
TT4 - Régénération de zones profitables (aménagement de bords de rivières et de mares annexes)



Création de bassin temporaire pour le ressuyage des boues de curage

